

Chers parents,

**Votre enfant a été en contact étroit à l'activité avec une personne positive au Coronavirus le/...../.....
(dernier contact)**

Ce contact est considéré comme étroit, et donc plus à risque de transmission du virus. Selon la procédure en vigueur actuellement, il est demandé de suivre attentivement les instructions suivantes.

- **Votre enfant est en quarantaine doit faire deux tests PCR, et ce même s'il est complètement vacciné.**
Vous recevrez deux codes de test (combinaison de 16 chiffres et lettres) par SMS sur votre GSM qui vous permettront de prendre rendez-vous pour réaliser les tests dans un centre de prélèvement ou dans un laboratoire, ou via le portail www.MaSanté.be, sans passage chez le médecin généraliste. Lors de la prise de rendez-vous sur www.Masanté.be vous pouvez introduire le nom de votre médecin généraliste pour que celui-ci reçoive également le résultat.
Le site www.MaSanté.be vous permettra également de prendre connaissance des résultats des tests de votre enfant ainsi que d'obtenir un certificat de quarantaine individuel si nécessaire.
- Si votre enfant a présenté une infection récente au COVID-19 (dans les 180 jours), confirmée par test PCR (avec certificat de rétablissement), il ne doit pas réaliser de quarantaine, ni de tests. Néanmoins, un test doit être réalisé s'il développe des symptômes.

VOTRE ENFANT EST COMPLÈTEMENT VACCINÉ

(2 TESTS PCR- QUARANTAINE JUSQU'AU RÉSULTAT DU 1^{ER} TEST)

- **Votre enfant est en quarantaine le temps de réaliser son premier test PCR**, à faire le plus rapidement possible, et d'obtenir le résultat
- Si le premier test est négatif :
 - Votre enfant peut interrompre la quarantaine à partir de la réception de son résultat négatif et reprendre ses activités mais il est en période de vigilance (voir plus loin). **Un second test à J7 doit cependant toujours être réalisé.**
- Si le premier test ou le deuxième test est positif :
 - Votre enfant reste en isolement à domicile **10 jours** à compter de la date du prélèvement (ou à partir du jour des premiers symptômes s'il en a développé). Il pourra retourner à l'école à partir du 11^{ème} jour.
 - Informez l'école du résultat de test positif.
 - Informez votre médecin généraliste¹ : Les contacts étroits et la famille de votre enfant devront se mettre en quarantaine et se faire tester.

¹ Si vous n'avez pas de médecin généraliste : en région bruxelloise, vous pouvez appeler le 1710 ou visiter le site www.famgb.be; en Wallonie, vous pouvez consulter le site de votre commune ou le www.1307.be

- En l'absence de test ou de résultat de test au 10^{ème} jour : la quarantaine s'arrête le 11^{ème} jour après le dernier contact à risque mais votre enfant respecte une période de vigilance de 4 jours (jusqu'à 14 jours après le dernier contact à risque).

VOTRE ENFANT N'EST PAS OU PAS COMPLÈTEMENT VACCINÉ

(2 TESTS PCR, QUARANTAINE DE MINIMUM 7 JOURS)

- **Votre enfant est en quarantaine 10 jours après le dernier contact à risque.** Elle pourra toutefois être écourtée en fonction du résultat du 2^{ème} test PCR.
- **Il effectue le premier test PCR dès que possible dans les 3 jours après le contact.** Au-delà, ce n'est plus recommandé.
- Si le premier test est négatif : Votre enfant reste en quarantaine, mais il n'y a pas de mesures supplémentaires pour le reste de la famille.
- **Votre enfant effectue le 2^{ème} test PCR le 7^{ème} jour après le contact à risque.**
 - Si le 2^{ème} test est négatif, votre enfant peut arrêter la quarantaine à la réception du résultat, en respectant une période de vigilance jusqu'à 14 jours après le dernier contact (voir plus loin).
- Si le premier test ou le deuxième test est positif :
 - Votre enfant reste en isolement à domicile **10 jours** à compter de la date du prélèvement (ou à partir du jour des premiers symptômes s'il en a développé). Il pourra retourner à l'école à partir du 11^{ème} jour.
 - Informez l'école du résultat de test positif.
 - Informez votre médecin généraliste² : Les contacts étroits et la famille de votre enfant devront se mettre en quarantaine et se faire tester.
- En l'absence de test ou de résultat de test au 10^{ème} jour : la quarantaine s'arrête le 11^{ème} jour après le dernier contact à risque et est suivie d'une période de vigilance de 4 jours.

² Si vous n'avez pas de médecin généraliste : en région bruxelloise, vous pouvez appeler le 1710 ou visiter le site www.famgb.be; en Wallonie, vous pouvez consulter le site de votre commune ou le www.1307.be

Période de vigilance : Correspond aux 14 jours qui suivent le dernier contact à risque.

Si votre enfant n'est plus en quarantaine, il doit quand même respecter les **mesures suivantes** jusqu'à la fin de la période de vigilance :

- Votre enfant peut retourner à l'activité en cours, à l'école, aux activités extrascolaires, récréatives, ... mais les **contacts avec des personnes à risque** de développer des formes plus sévères de la maladie (p.ex. les grands-parents de plus de 65 ans ou les personnes porteuses de maladies chroniques) **doivent être évités**.
- Veillez au respect des **mesures d'hygiène** (lavage des mains plusieurs fois par jour à l'eau et au savon ; éternuer dans un mouchoir jetable, immédiatement jeté dans une poubelle fermée avec lavage des mains juste après ; ne pas partager les ustensiles pour manger et boire, ni les brosses à dents ou les essuies) et autant que possible de **distanciation physique** (se tenir à 1,5m des autres), éviter les contacts directs et les échanges d'objets.
- Surveillez chaque jour l'apparition éventuelle de symptôme tels que : fièvre, autres plaintes d'infection virale aiguë (toux, difficultés respiratoires, rhume, maux de gorge, maux de tête, douleurs musculaires, douleur thoracique, perte d'odorat ou de goût, diarrhée aqueuse sans cause apparente) ou aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique, allergie).
- **En cas d'apparition d'un symptôme :**
 - o **1) isolez votre enfant à la maison (autant que possible)**
 - o **2) téléphonez à votre médecin et faites faire un test à votre enfant**³ pour déterminer s'il faut ou non une quarantaine des membres de la famille (et autres contacts proches).
 - o **3) Informez l'école si le résultat du test est positif.**

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Le responsable de l'activité et le coordinateur COVID sont à votre disposition pour toute question à ce sujet (numéro + disponibilités).

Signature

* voir document en annexe

³ A Bruxelles, un rendez-vous de test pour une personne symptomatique peut être pris sans prescription ou code de test sur <https://brussels.testcovid.be/> en déclarant sur l'honneur que la personne présente des symptômes susceptibles d'être liés à la Covid-19.

Annexe 1 : à joindre à la lettre pour les parents

Éviter les contacts des personnes à risque de développer la maladie :	<ul style="list-style-type: none">- les personnes de l'entourage familial âgés de plus de 65 ans (ex : grands-parents)- les porteurs d'une maladie chronique :<ul style="list-style-type: none">• Obésité sévère• Diabète• Maladies cardiaques,• Maladies pulmonaires,• Maladies rénales-les personnes dont le système immunitaire est affaibli.-femmes enceintes
Respect des mesures d'hygiène	<p>Lavage des mains plusieurs fois par jour à l'eau et au savon ;</p> <p>Eternuer dans un mouchoir jetable, immédiatement jeté dans une poubelle fermée avec lavage des mains juste après ;</p> <p>Ne pas partager les ustensiles pour manger et boire, ni les brosses à dents ou les essuies.</p> <p>Ouvrir aussi souvent que possible les fenêtres de la pièce où l'on reste</p>
Respect de la distanciation physique	<p>Se tenir à 1,5m des autres</p> <p>Éviter les contacts directs et les échanges d'objets.</p> <p>Port du masque pour les plus de 12 ans</p>

Besoin d'informations complémentaires ? :

<https://www.info-coronavirus.be/fr/>

L'ONE, vous informe : <https://www.one.be/public/coronavirus/>